

AVENIR



Pourquoi tu votes
pour Avenir au
lieu de "traid & co" ?



**JAMAIS ! "traid & co"
moucharde !**

**AVENIR fait le bon
travail et le prouve !**



60 CANDIDATS Avenir 100% pour les salariés :



SSG : JOSEPH RAAD, HABIBA ABCHI, HAKIM BESSA, RACHIDA ABCHI, CYRIL GANET, MARIE MOUSKOUTA SAGNA BOYNE, FAYCAL HOUARI, DOMINIQUE GUERON, ABDELHAK BELAID, WASSILA CHENINI, PHILIPPE GENDRE, FATIMA HADI, MOHAMED GHOUFRAOUI, SOUKAINA BENCHEKROUN, SAID KAZIZ, NADIA BOUBKIRI, MOHAMED MOKHTARI, ANNE-CLAIRE JEAN, CHRISTOPHE ROULAND, SARRA BELGACEM, AZZEDINE EL GHAZOUANI, SYLVIE LEBIGRE, STEPHANE LEVY, KHEMISS IZZOUZI, ALI EL AROUA, ZOHEIR KHIAT, MOHAMED EL MRABAH, ALEXANDRE DEYMARD, FARID BOUCLAGHMI, JEAN-MARC LEMBERT ... I2S : RACHID TOULOU, ILHAM TOFFOLETTI, JEAN-FRANÇOIS HEYWOOD, JOSIANE BOUZAID, FRANCIS ADABUNU, MICHELE BRIAND-TIXIER, WILLY SYLVESTRE FOKOUA TAKOU, MUSTAPHA OULDTATA, VINCENT LAPORTE, MICHEL MARIUS, MOHAMMED ALLA, FARID AMROUNE, ANSELME DELEST, HERVE NOLAND, EMMANUEL NGOM, AZMI SHARAYRA, FRED MARTINY, MICHEL SILLY, ABDENNOUR CHELHAOUI, ALLAL TAHRI, KARIM BOUALI, ABDELHAMID BELKADI, JULIEN ATLAN ... SBS : ALBAN DE KERROS, GEORGES DENIS BECHARA ...

**Tous les mêmes ? Non !
AVENIR agit toujours
comme si c'était vous !**



Consultez les **preuves** publiées sur AVENIR-SOPRASTERIA.COM

- 1/ Seul Avenir a défendu vos droits collectifs ... et a gagné face à la direction !
- 2/ Seul Avenir vous assiste individuellement en justice ... et n'a jamais failli !
- 3/ Seul Avenir propose des solutions, a négocié et a signé tous les bons accords !
- 4/ Seul Avenir dénonce auprès des autorités les failles des accords piégés !
- 5/ Seul Avenir a subi une fraude électorale condamnée ... et l'a vaincue !

Qui, hormis Avenir, peut démontrer qu'il est 100% Salariés, Indépendants et Engagés ?

<http://avenir-soprasteria.com>

06.06.40.48.82

info@avenir-soprasteria.com



Votre Vote Avenir servira à :

Obtenir des accords d'entreprise Gagnants-Gagnants ... et non au moins-disant !

1/ Un accord de participation aux résultats tous les ans en % du bénéfice net :

La Loi permet cette formule et la direction a admis l'intérêt de cette proposition.

Nous avons engagé le processus auprès du décideur et votre Vote Avenir est décisif : C'est vous qui nous donnez la force de représentativité et Avenir a toujours gagné pour vous.

Nous pouvons imposer un intéressement\participation d'au moins 2500 Euros par salarié/an puisque c'est la moyenne en France et que SOPRA STERIA a une très bonne performance !

2/ Un accord le télétravail durable avec amélioration des conditions de défraiement :

AVENIR a obtenu cet accord et le protège. L'augmentation de l'indemnité à 50 € comme à CAP GEMINI est une nécessité. SOPRA STERIA a fait plein d'économies (+ de 100 M€) grâce au télétravail.

3/ Un accord sur les augmentations, les conditions de travail et l'égalité professionnelle (RQTH, H\F ...) :

La direction doit respecter vos droits et ses obligations légales ... Seul Avenir lui demande de multiples régularisations qui sont obtenues à l'amiable ou par voie judiciaire.

Agir pour corriger les erreurs de paie et obtenir tous vos droits :

1/ Le calcul de l'Indemnité de Congés Payés est inférieur à la règle du 1/10^e

La loi permet à Avenir, en fonction de votre vote, d'obtenir une décision judiciaire pour rétablir ce droit. Il est dû un complément d'environ 1% de votre salaire annuel.

2/ Le calcul de la Prime de Vacances est inférieur au droit conventionnel

La Cour de Cassation nous a donné raison, Avenir et le CSE ont saisi la justice sur le sujet (Audience début 2024). La direction avait provisionné dans ses comptes la somme de 1,4 millions d'Euros pour 12500 salariés de SSG soit 112 Euros par salarié et par an suite à notre action sur le sujet. Idem à I2S, SBS ...

3/ L'ajustement salarial versus l'inflation, la reconnaissance et le paiement des Heures Supplémentaires
Seul Avenir agit, en dehors des beaux discours, pour faire bouger la direction sur ses sujets.

4/ La reconnaissance et le paiement des droits des salariés en travail posté, en astreinte, en Help desk ...

AVENIR agit collectivement (ex arrêt de la Cour d'appel) et individuellement pour vos droits ...



Obtenir une meilleure répartition des œuvres sociales et démultiplier les nouvelles activités

1/ Avenir s'engage à un chèque Cadeau Noël d'au moins 125 € par salarié et 60 € par enfant à charge

AVENIR a agi pour augmenter ce budget et instaurer le chèque culture : il faut nous soutenir !

2/ Avenir s'engage à démultiplier les activités nationales et locales pour un maximum de salariés

AVENIR a soutenu les activités à large public et a demandé une subvention des activités individuellement choisies par vous (Loisirs\ culture\sport\ locations). Le CSE doit profiter à tous les salariés.

Consultez l'intégralité du programme et les **preuves** sur **AVENIR-SOPRASTERIA.COM**.